

Types de service disponibles pour rachat

Périodes de service disponibles pour rachat	Coût
<p>Période de service pour laquelle vous avez reçu un remboursement</p> <ul style="list-style-type: none"> de l'ancien Régime de retraite des employés à temps plein des hôpitaux du N.-B., membres du SCFP ou du RRP des hôpitaux du SCFP 	<p><u>Le plus élevé de :</u> Le montant du remboursement, plus les intérêts ou 1 x taux de cotisation pour service courant ou valeur de terminaison ajustée</p>
<p>Congé sans solde</p> <ul style="list-style-type: none"> si le congé a commencé avant le 1^{er} juillet 2012, vous occupiez un poste permanent à temps plein immédiatement avant le congé. si le congé a commencé le 1^{er} juillet 2012 ou après cette date, vous étiez participant au RRP des hôpitaux du SCFP immédiatement avant le congé (le coût et le service sont crédités sur une base au prorata si vous occupiez un poste à temps partiel immédiatement avant le congé). 	<p><u>Le plus élevé de :</u> 1 x taux de cotisation pour service courant ou valeur de terminaison ajustée moins le coût de l'employeur (1 x taux de cotisation pour service courant) (s'applique si la période de congé est rachetée après un an suivant la date de reprise des cotisations au RRP des hôpitaux du SCFP).</p>
<p>Période d'attente</p> <ul style="list-style-type: none"> service antérieur à temps plein non cotisé 	<p><u>Le plus élevé de :</u> 1 x taux de cotisation pour service courant ou valeur de terminaison ajustée</p>

Coût de rachat de service

Le coût de rachat de périodes de service en vertu du RRP des hôpitaux du SCFP varie en fonction du type de service et de la période de temps rachetée. Le coût de rachat pour la plupart des types de service (voir “Types de service disponibles pour rachat”) est **le plus élevé de** :

Valeur de terminaison ajustée ou taux de cotisation pour service courant

VALEUR DE TERMINAISON AJUSTÉE

Un calcul actuariel qui fournit la valeur maximale du service accumulé d’après un certain nombre d’hypothèses conformément au régime. Ce montant représente le coût réel au régime pour fournir ce service. L’âge et le salaire du participant à la date du calcul sont des facteurs importants. Un calcul de la valeur de terminaison ajustée est effectué lorsqu’un participant désire faire un rachat de service ou un transfert de service en vertu d’un accord réciproque de transfert.

TAUX DE COTISATION POUR SERVICE COURANT

Dans le contexte du rachat de service, il s’agit des cotisations nécessaires pour la période de service rachetée selon le taux de cotisation du RRP des hôpitaux du SCFP et le salaire du participant en vigueur à la date de la demande.